

MINISTÈRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

Annulation de l'examen de fin de cycle primaire

P2

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le président et les membres prêtent serment

P3

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La gestion des gares routières pourrait être confiée aux privés

P2

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DES SALLES DES FÊTES

“Les responsables doivent exiger un passe sanitaire”

P2



AIMEN
BENABDERRAHMANE
(PREMIER MINISTRE)

L'Algérie consacre 15% de son budget à l'Éducation

L'Algérie consacre 15% de son budget au système éducatif, soit près de 6% du Produit intérieur brut (PIB), a indiqué jeudi le premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée au Centre international des conférences (CIC), sous le slogan "L'enfance algérienne ... persévérance et créativité". Rappelant que le réseau important de notre pays en termes d'établissements éducatifs et de formation contient plus de 29.000 établissements et les capacités d'encadrement dépassant les 570.000 enseignants et formateurs, le premier ministre a précisé que ce taux "avoisine celui appliqué dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)".

P11

AFFAIRE GROUPE
CONDOR

10 ans de prison ferme requis contre Omar Benhamadi

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a requis jeudi des peines allant de 6 à 10 ans de prison ferme à l'encontre des frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor, poursuivis avec 40 cadres pour plusieurs délits, dont dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques. Le procureur de la République a requis 10 ans de prison ferme et une amende de 8 millions DA à l'encontre d'Omar Benhamadi, responsable de "Travocovia", et 8 ans de prison ferme et la même amende à l'encontre de son frère, Abderrahmane, gérant de la société "Altrapco".

P3

Sport

FOOT/ CAN-2021 (ALGÉRIE)

Vers un stage pré-compétitif à Doha

P9



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

163 nouveaux cas et 5 décès

P16

WILAYA D'ALGER

Plusieurs dossiers administratifs peuvent être déposés en ligne

P3

ORAN

Création prochaine de mini-zones d'activités dans les communes

P6

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Annulation de l'examen de fin de cycle primaire

Après l'expérience de l'année scolaire 2020-2021 où la pandémie du coronavirus a conditionné tous les programmes de l'Éducation nationale, le ministère sous la commande de Abdelhakim Belabed a décidé, jeudi, de l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire. "L'examen de fin de cycle primaire est officiellement annulé", et ce après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation, a indiqué le ministre lors d'une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions liées à la rentrée scolaire en présence des directeurs de l'Éducation et de cadres centraux du ministère. "Cette annulation était une préoccupation d'éducation et d'enseignement pour tous les spécialistes dans le domaine de l'Éducation et les parents d'élèves", a-t-il expliqué.

Le ministre a précisé que la décision d'annulation sera suivie de plusieurs mesures pédagogiques y compris la modification des dates d'examen du troisième trimestre pour les élèves de la cinquième année du cycle primaire. Le taux national de réussite aux examens d'évaluation de fin de cycle primaire pour la session 2021 a atteint 83,95%. Le Conseil des ministres avait approuvé une série de mesures "nécessaires" durant l'année scolaire 2019-2020. Il s'agit notamment d'un passage d'un niveau à un autre sur la base du calcul de la moyenne du premier et du deuxième trimestre, la baisse de celle d'admission à 4,5/10.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le recours aux privés "nécessaire dans tous les cas"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a affirmé, jeudi à Alger, lors d'une plénière, présidée par Brahim Bouhali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, que le parc communal de transport scolaire, fort de 10.570 bus, était insuffisant pour couvrir tout le territoire national, d'où le recours, "nécessaire dans tous les cas", à la location de bus auprès d'opérateurs privés. C'est pourquoi, a indiqué le ministre, il a été procédé à "la location de 4562 bus privés afin d'améliorer le service de transport scolaire et assurer une prise en charge optimale des écoliers du primaire, notamment dans les zones reculées et isolées", relevant que le parc communal a permis à 800 000 élèves de profiter de du transport scolaire. La location de bus par les communes pour renforcer les lignes de transport scolaire à l'échelle nationale intervient conformément à l'article 4 du décret exécutif 171-15 du 23 juin 2015 relatif au transport scolaire, ainsi qu'aux dispositions du Code des marchés publics et des délégations de service public. Concernant le recrutement des chauffeurs de transport scolaire, M. Beldjoud a fait part d'une "autorisation exceptionnelle" formulée par son département auprès des services du Premier ministre, dans le cadre du renforcement du parc des Collectivités locales en ressources humaines, afin d'ouvrir des postes budgétaires, 2500 postes budgétaires ayant ont été ouverts en 2021, au profit de 1019 communes. Les services du ministère de l'Intérieur "ont mis en place des programmes nationaux pour l'acquisition de 3500 bus sur le budget du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, aux fins de renforcer le parc communal", rappelle le ministre, faisant état de 3250 bus distribués sur l'ensemble des wilayas, notamment en 2021.

R.N

REPRISE DE L'ACTIVITÉ DES SALLES DE FÊTES

"Les responsables doivent exiger un passe sanitaire"

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a approuvé jeudi la reprise de l'activité des salles de fêtes, suspendue en raison des mesures prises dans le cadre de la prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19), soulignant à ce propos la nécessité de veiller au strict respect du protocole sanitaire durant l'exercice de cette activité.

Dans un communiqué, le ministère a précisé que cette décision est intervenue après l'approbation des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. A ce titre, le ministre a appelé à l'impératif de suivre plusieurs mesures, en tête desquelles le dépôt par les responsables des salles de fête d'un engagement écrit à respecter le protocole sanitaire au niveau des directions du commerce de wilayas, avant la reprise de l'activité, lequel doit être accompagné d'une copie du Registre de commerce et d'une copie de l'agrément. Ces mesures relèvent la nécessité d'exploiter 50% de la capacité d'accueil de la salle, de nettoyer et désinfecter les salles de façon périodique avant et après toute utilisation, de désinfecter les ustensiles et les objets utilisés, et de fournir tous les moyens de prévention, notamment le savon liquide, les gels hydro-alcooliques, les bavettes... etc. Les responsables des salles de fête sont tenus également de fournir des appareils de contrôle de la température des visiteurs et de veiller au respect de la distanciation physique à l'intérieur des salles (1.5 mètres au moins), a précisé la même source. Ces responsables doivent, aussi, "exiger un passe sanitaire, avec l'utilisation des codes QR (Quick Response) pour l'ensemble des travailleurs et des visiteurs de ces espaces, et interdire l'accès aux enfants de moins de 16 ans". Par ailleurs, le



ministère a fait état de "la mobilisation des brigades mixtes du secteur du commerce et des services de la Sécurité en vue de veiller au strict respect des mesures sanitaires et préventives à travers des visites d'inspection ino-

pinées", soulignant que "toute infraction constatée de ces mesures entrainera la fermeture immédiate et la mise à l'arrêt de l'activité".

R.N

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La gestion des gares routières pourrait être confiée aux privés

Le département des Transports examine la possibilité de confier la gestion des gares routières à des opérateurs privés, a annoncé jeudi à Alger le ministre du secteur, Aïssa Bekkai. "Les grandes gares routières posent un grand problème au niveau du ministère des Transports. Nous avons étudié l'état des gares routières et allons présenter un programme et des propositions au gouvernement

pour confier leur gestion à des opérateurs privés", a précisé M. Bekkai lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

L'ANESRIF rattachée au ministère des transports

Pour ce qui est du transport ferroviaire, le ministre a rappelé que les lignes exploitées s'étendent actuellement sur 4300 km, faisant état de 6.000 km en cours

d'étude et 2300 km en cours de réalisation. Selon le ministre, ces lignes atteindront 6.500 km en 2023 et 12.500 km à long terme. Concernant la complémentarité entre le transport ferroviaire et d'autres modes de transport, M. Bekkai a fait savoir que "cette vision est envisagée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) mais sa concrétisation tarde pour des raisons administratives, voire faute

de moyens". Un décret sera signé dans les prochains jours pour rattacher au ministère des Transports l'ANESRIF, qui relève actuellement du ministère des Travaux publics, a-t-il annoncé. Selon le ministre, les autorités publiques misent sur les projets de transport ferroviaire pour désengorger les routes, mais "la question du financement se pose encore".

R.N

AIMEN BENABDERRAHMANE (PREMIER MINISTRE)

L'Algérie consacre 15% de son budget à l'Éducation

L'Algérie consacre 15% de son budget au système éducatif, soit près de 6% du Produit intérieur brut (PIB), a indiqué jeudi le premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée au Centre international des conférences (CIC), sous le slogan "L'enfance algérienne... persévérance et créativité". Rappelant que le réseau important de notre pays en termes d'établissements éducatifs et de formation contient plus de 29.000 établissements et les capacités d'encadrement dépassant les 570.000 enseignants et formateurs, le premier ministre a précisé que ce taux "avoisine celui appliqué dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)". Cet effort est reflété dans "le nombre important" des élèves et des étudiants qui s'élève à plus de 13 millions, soit 29% de la population, dont la majorité ont l'âge requis (6 ans)". Il a noté, en outre, "une nette amélioration du

taux de réussite aux principaux examens scolaires (plus de 64% pour le BEM et plus de 60% pour le baccalauréat)". Benabderrahmane a indiqué que l'Algérie, à l'image de plusieurs pays du monde, avait placé l'éducation et la santé parmi les priorités du développement, ajoutant que sa politique repose sur la gratuité et l'enseignement obligatoire. Le Premier ministre a relevé, dans ce cadre, la question du recrutement qui se "pose avec acuité" pour la préparation des jeunes diplômés des écoles, des universités et des centres de formation à accéder au monde professionnel grâce aux postes d'emploi qui devraient être créés par la croissance économique. Rappelant que le choix de ces politiques sectorielles (santé et enseignement) exigeait "un effort colossal pour préparer l'infrastructure et l'encadrement pédagogique, médical et administratif, Benabderrahmane a fait remarquer que cet effort, "se poursuivra tout au long de la mise en œuvre de ces politiques

essentielles à la formation d'un capital humain capable de faire face aux défis de l'avenir".

60.000 médecins et pharmaciens et plus de 170.000 agents du paramédical

Concernant le domaine de la Santé, le Premier ministre a fait état du "réseau important des établissements sanitaires répartis à travers le territoire national qui s'élève à plus de 650 établissements, en sus de milliers de polycliniques et de salles de soins et d'un encadrement médical et paramédical dont le nombre s'élève à plus de 60.000 médecins et pharmaciens et plus de 170.000 agents du paramédical". Selon le Premier ministre, cette couverture a permis "l'amélioration des principaux indicateurs de la santé", citant, entre autres, "l'espérance de vie à la naissance qui a atteint 77,8 ans en 2019 contre un taux de mortalité infantile de 21 décès sur 1.000 enfants".

Synthèse : Aziz.T

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le président et les membres prêtent serment

Le président et les membres de la Cour constitutionnelle ont prêté jeudi serment au siège de la Cour suprême (Alger).

L'audience de prestation de serment a été présidée par le Premier président de la Cour suprême, Taher Mamouni en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, le conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, la présidente du Conseil d'Etat, Farida Benyahia, et nombre de responsables et de magistrats. L'audience de prestation de serment a été tenue conformément aux dispositions de l'article 186 de la Constitution, en vertu des décrets présidentiels 21-453, 21-454, et 21-455 du 16 novembre 2021, et en application de la correspondance numéro 676 du 16 novembre courant émanant du secrétaire général de la Présidence de la République, portant organisation d'une audience de prestation de serment du président et des membres de la Cour constitutionnelle.

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune avait signé des décrets présidentiels portant composante de la Cour constitutionnelle, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

La Cour constitutionnelle est composée de: 1- Les nommés par Monsieur le président de la République:

- Omar Belhadj, président.
- Leïla Aslaoui, membre.
- Bahri Saadallah, membre.
- Mesbah Menas, membre.

2- les élus:

- a- De la Cour suprême: Djilali Miloudi, membre.
- b- Du Conseil d'Etat: Amal Eddine Bouleouar, membre.
- c- Des professeurs de Droit constitutionnel au niveau national:
 - Fatima Benabbou, membre.
 - Abdelouahab Khelif, membre.



- Abbas Ammar, membre.
- Abdelhafidh Oussoukine, membre.
- Ammar Boudiaf, membre.
- Mohamed Boufertas, membre.

Selon l'article 186 de la Constitution, "la Cour constitutionnelle est composée de douze (12) membres: quatre (4) désignés par le Président de la République, dont le Président de la Cour, un (1) élu par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres, et six (6) élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel. Le Président de la République détermine les conditions et les modalités d'élection de ces membres".

La Cour constitutionnelle est, aux termes de l'article 185 de la Constitution, "une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics". Parmi ses attributions, figure l'examen des recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum et proclame les résultats définitifs de toutes ces opérations. De même qu'elle peut être "saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat".

APS

AFFAIRE GROUPE CONDOR

10 ans de prisons fermes requis contre Omar Benhamadi

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a requis jeudi des peines allant de 6 à 10 ans de prison ferme à l'encontre des frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor, poursuivis avec 40 cadres pour plusieurs délits, dont dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques. Le procureur de la République a requis 10 ans de prison ferme et une amende de 8 millions DA à l'encontre d'Omar Benhamadi, responsable de "Travocovia", et 8 ans de prison ferme et la même amende à l'encontre de son frère, Abdelrahmane, gérant de la société "Altrapco". Sept (7) ans de prison ferme et 8 millions DA ont été requis contre Ismail Benhamadi, tandis qu'une peine de 6 ans de prison ferme et 8 millions DA a

été requise contre Fayçal, Hocine et Abdelhamid Benhamadi. Le ministère public a requis une peine de 5 ans de prison assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, poursuivi dans le dossier Condor en sa qualité d'ancien secrétaire général de la wilaya d'Alger, ainsi qu'une peine de quatre (4) ans de prison et une amende d'un (1) million de DA pour l'ancien directeur général de Mobilis, Saad Damma. Le procureur a également requis une peine de 3 ans de prison assortie d'une amende d'un (01) million contre l'ex-directeur des télécommunications, Mohamed Salah Daas. Les mêmes peines ont été requises contre le reste des accusés des deux entreprises "Mobilis" et "Algérie Télécom" et d'autres cadres de différents secteurs dont les Transports.

Quant au responsable financier à la direction de la campagne électorale du candidat, Abdelaziz Bouleflika, pour la présidentielle annulée de 2019, Mohamed Oourane, le procureur a requis l'application de la loi. S'agissant des entreprises, le représentant du ministère public a requis une amende de 40 millions DA contre "GB Pharma" et "Condor" et 20 millions DA pour le reste des sociétés. Outre le dossier de GB Pharma, l'usine qui devait être construite dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Zéralda (ouest d'Alger), ces coaccusés sont poursuivis dans une autre affaire qui concerne la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

R. N

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Les candidats tenus de respecter les mesures de prévention du Coronavirus

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a réitéré dans un communiqué, jeudi, son appel aux animateurs de la campagne électorale, en prévision des locales du 27 novembre courant, quant à la nécessité de respecter le protocole sanitaire adopté, en vue de lutter contre la propagation du Coronavirus. "Dans le cadre du déroulement de la campagne électorale, en vue de l'élection des Assemblées populaires de la commune et de wilaya (APC et APW), le 27 novembre, il a été donné à l'ANIE de constater un relâchement dans l'application stricte du protocole sanitaire de lutte contre la propagation du Coronavirus, par les partis et les listes indépendantes candidates à ce rendez-vous, ce qui pourrait résulter en des répercussions qui portent atteinte à la santé publique, notamment dans le contexte des dangers de la 4e vague de propagation du virus". Ainsi, par souci de préserver l'intégrité des citoyens, l'ANIE rappelle à l'adresse de l'ensemble des candidats et des participants aux meetings et aux rassemblements, à l'occasion de la campagne électorale, la nécessité de "respecter le protocole sanitaire adopté en vue de lutter contre la propagation du Coronavirus, et ce, en respectant les mesures en vigueur en la matière". L'ANIE a également recommandé de mettre les bavettes, de respecter les règles de la distanciation physique et de laisser une distance de 1,5 m entre les personnes dans les files, tout en laissant une seconde file pour les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques, en sus d'établir deux passages dans la salle: le premier dédié à l'entrée et le second à la sortie, tout en respectant le sens unique, avec mesure de la température des personnes participantes avant leur accès à la salle.

R.N

WILAYA D'ALGER

Plusieurs dossiers administratifs peuvent être déposés en ligne

La wilaya d'Alger a annoncé, jeudi dans un communiqué, que plusieurs dossiers administratifs peuvent être déposés en ligne, via la plateforme numérique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Dans le cadre du suivi du service numérique +guichet à distance+, lancé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le 22 juin 2021, pour permettre aux citoyens le dépôt à distance des différents dossiers administratifs relevant des prérogatives de l'administration de la wilaya, de la circonscription administrative et de la commune, via la plateforme numérique accessible sur le site web du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gov.dz, lit-on dans le communiqué. « La wilaya d'Alger invite les citoyens à utiliser ce service numérique, leur permettant de déposer différents dossiers par voie électronique sans prendre pour autant la peine de se déplacer à l'administration concernée et leur annonce par le présent communiqué la liste actualisée des dossiers concernés par cette prestation, touchant aux différents aspects de la vie socioéconomique des citoyens », précise la même source. Les services concernés par cette prestation, touchant aux différents aspects de la vie socioéconomique des citoyens sont: l'urbanisme, le logement, l'état civil, la circulation des personnes et des biens, la vie associative et politique.

R.N

COUR D'ALGER

16 ans de prison ferme requis contre Abdelghani Hamel

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi une peine de 16 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel, assorties d'une amende de huit (8) millions DA, et la même amende et une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de ses trois fils Amiar, Chafik et Mourad. Le procureur général a également requis trois (3) ans de prison ferme assortis d'une amende de huit (8) millions DA à l'encontre de Hamel Chahinez et

le maintien du jugement prononcé à l'encontre de Salima Annani, épouse de l'ancien DGSN. Abdelghani Hamel, son épouse et ses quatre fils sont poursuivis pour des charges liées à des affaires de corruption, notamment "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux". Dans la même affaire, le procureur général a requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-directeur général de l'Office de promotion et

de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehamia, et de deux (2) ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions DA à l'encontre des deux anciens walis d'Oran Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane. La même peine a été requise à l'encontre des deux anciens walis de Tlemcen et Tipaza, respectivement Bensebane Zoubir et Ghellaï Moussa. Par ailleurs, le procureur général a requis la confiscation de l'ensemble des comptes bancaires et des biens fonciers et mobiliers

saisis au cours de l'enquête. Les plaidoiries du collectif de la défense des prévenus se poursuivront pour le deuxième jour de ce procès en appel qui a été réinscrit au rôle suite à un pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême contre les verdicts prononcés en août 2020 par la Cour d'Alger. La Cour d'Alger avait condamné Abdelghani Hamel à 12 ans de prison ferme et prononcé des verdicts allant de 5 à 8 ans d'emprisonnement à l'encontre des membres de sa famille.

R.N

TECHNOLOGIES

**Le concours ICT
Challenge remporté par
le projet "AITECH"**

La finale de la première édition du concours dédié aux technologies de l'information et de la communication "The ICT Challenge" initié par l'accélérateur de startups, Algeria Venture, et Huawei Algérie, organisée jeudi à Alger, a été remportée par le projet "AITECH" dans le domaine de l'agritech. Il s'agit d'une plateforme qui permet de gérer son exploitation agricole et d'en optimiser les rendements en utilisant les technologies de l'information et de la communication, notamment le Cloud. Son initiateur, Mabrouk Iab, a reçu un chèque d'un montant de 2,5 millions de dinars, en plus de cycles de formation qui lui seront dispensés par Huawei Algérie.

Le deuxième prix a été attribué à une startup qui a développé l'application "Tahwissas.dz" qui est un guide touristique et culturel qui permet de localiser les hôtels, les restaurants ou encore les agences de voyage à travers l'Algérie, avec la possibilité d'effectuer une réservation en ligne et en temps réel. Son développeur, Farouk Boufedjine, s'est vu remettre un chèque de 1,5 millions, ainsi que des cycles de formation qui lui seront assurés par le même le partenaire chinois d'Algeria Venture. Quant au troisième prix qui a valu à la startup qui a élaboré le projet un chèque de 1 million de dinars, il a été décerné au projet "BIOFERTEC", qui est une solution permettant la réduction des coûts en rationalisant l'utilisation des fertilisants, tout en augmentant la productivité des surfaces agricoles. Afin d'encourager les autres finalistes, les organisateurs ont prévu de leur faire profiter d'une formation qui leur sera offerte par Huawei Algérie.

Sur les 85 startups issues de 25 wilayas du pays ayant pris part à ce concours dans les domaines du Cloud (nuage virtuel) des SAAS (plateformes de services) des IoT (Internet des objets) et l'IA (Intelligence artificielle), dix ont été sélectionnées pour présenter leurs projets en 3 minutes devant un jury composé d'experts dans les TIC. Ce concours est le fruit de la signature d'un mémorandum, en mois de juin dernier, entre Algeria Venture et Huawei Algérie qui porte sur l'accompagnement des startups algériennes en matière de formation par le géant chinois des télécommunications, ont expliqué les organisateurs.

Lors de son intervention, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie du savoir et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid, a indiqué que le but de l'organisation de ce genre challenge est de "motiver" les jeunes entrepreneurs dans le domaine des TIC à innover avec des solutions qui pourront apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale. En plus d'une récompense financière, les gagnants bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement qui leur permettra d'aller de l'avant dans le domaine de l'entrepreneuriat, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le DG d'Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki, a fait savoir que le but de l'organisation de ce concours est de mettre en valeur les capacités des jeunes porteurs de projets dans le domaine des TIC et de prouver que les startups sont en mesure de proposer aux opérateurs économiques des solutions que les grandes entreprises, notamment étrangères, n'ont pas pu leur offrir.

De son côté, le DG de Huawei Algérie, EASON Yi, a déclaré que son entreprise veut contribuer à la construction d'un écosystème algérien dans le domaine des TIC et cela en assurant des formations aux porteurs de projets dans ce secteur.

La responsable de projet de ce concours, Imène Khenafi, a indiqué, pour sa part, que sur l'ensemble des 85 startups inscrits, 36% était des implantées à l'Est du pays, 16% au Centre et autant au Sud, alors que 32% d'entre elles étaient localisées à l'Ouest.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers l'exportation de masques pour une valeur de 2,5 millions d'euros en 2022

Une société privée algérienne spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux entend exporter à compter de 2022 des masques de protection vers des pays africains pour une valeur de 2,5 millions d'euros, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Loffi Djamel Benbahmed.

Lors d'une visite d'inspection à travers des entreprises industrielles dans la capitale, en compagnie du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, et du wali d'Alger, Ahmed Maâbed, M. Benbahmed a précisé que cette société (Lyn Pansements) spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux, de pansements et de masques de protection, d'une capacité de production annuelle de 14,4 millions d'unités de masques de type KN95, exportera ses produits vers plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la Libye et le Mali.

Il a, par ailleurs, fait savoir que la capacité nationale de production d'oxygène atteindra 900.000 litres/jour à partir de mars 2022 à la faveur du lancement de plusieurs unités de production de ce produit utilisé dans plusieurs activités en plus de certains cas de Covid-19.

Lors de la visite de l'entreprise "Petro Air", M. Benbahmed a rappelé que cette entreprise se spécialisera dans la compression et l'embouteillage du gaz dans le cadre d'un projet en cours de concrétisation par l'unité de production d'oxygène qui sera inaugurée en janvier 2022 avec une capacité de production prévue de 120.000 litres/jour.

50 millions de seringues de Varenox produites annuellement

La délégation a également visité les Laboratoires Frater-Razes qui produisent le Varenox, un médicament utilisé dans le traitement des complications liées au Covid-19. A cette occasion, le ministre du secteur a inauguré la deuxième ligne de production de ce médicament, d'une capacité de production annuelle de 25 millions



de seringues préremplies, portant ainsi la capacité de production nationale annuelle à 50 millions de seringues préremplies de Varenox.

Selon le ministre, la demande de Varenox est en constante augmentation dans un contexte marqué par une forte pression internationale sur les approvisionnements. "Nous allons travailler ensemble pour assurer une sécurité et une souveraineté sani-

taires face à la persistance de la pandémie de Covid-19", a-t-il affirmé.

Le lancement de cette deuxième ligne de production, qui intervient une année après l'inauguration de la première ligne de production, entre dans le cadre des efforts visant à augmenter les capacités de production de cette entreprise pour couvrir les besoins du marché national.

R.E

COMMERCE

Un convoi pour l'acheminement de produits exportés vers la Mauritanie et le Sénégal

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a donné jeudi au palais des expositions (Alger) le coup d'envoi d'un convoi devant acheminer des produits exportés par voie terrestre vers la Mauritanie et le Sénégal. Organisé par le groupe public "Logitrans", ce convoi est composé de 28 semi-remorques, dont 25 à destination de Nouakchott (Mauritanie) et 3 à destination de Dakar (Sénégal). Pour la Mauritanie, il est question de plus de 820 tonnes de différents produits al-

gériens exportés, dont 480 tonnes de produits agroalimentaires, 200 tonnes de ciment, 100 tonnes de produits d'emballage et 40 tonnes d'articles en plastique. Les trois camions qui continueront vers le Sénégal acheminer des marchandises dans le cadre de la participation de l'Algérie à 29ème édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK 2021) devant se tenir du 6 au 20 décembre prochain.

Le convoi va parcourir 3900 Km en 11 jours pour atteindre Dakar dont 3500 km sur le

territoire mauritanien et 400 km sur le territoire sénégalais. Ce convoi est organisé dans le cadre des efforts consentis pour accompagner les opérateurs économiques algériens dans l'exportation de leurs produits et leur faciliter l'accès aux marchés africains. Pour rappel, le Groupe Logitrans a organisé depuis 2018 plus de 100 convois pour transporter près de 64 000 tonnes de produits algériens exportés vers la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Niger et la Tunisie.

R.E

**PROJET ALGÉRIEN DE SÉQUESTRATION DU CO2 À LA WILAYA D'IN SALAH
L'un des mégaprojets de recherche dans le monde selon l'OAPEC**

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en exergue le projet algérien de séquestration du CO2 à la wilaya d'In Salah, estimant qu'il était l'un des mégaprojets de recherche dans le monde et l'une des options les plus importantes pour la réduction des taux de pollution.

"Les pays arabes accordent davantage d'intérêt à l'exploitation de toutes leurs ressources naturelles à travers l'introduction des nouvelles technologies, notamment la séquestration du CO2 en vue de mettre fin à la pollution de l'environnement et de renforcer la productivité des secteurs de pétrole et de pétrochimie", a mis en avant l'OAPEC dans une étude récente intitulée "la séquestration du CO2 et son utilisation dans les industries pé-

trochimiques: les capacités et les défis". L'étude a braqué la lumière sur quelques projets réussis dans les pays membre, parmi lesquels, le projet d'In Salah considéré d'après l'étude de l'OAPEC "d'un des projets de recherche les plus importants sur le plan commercial, compte tenu de la technologie de pointe utilisée en matière de séquestration du gaz CO2 permettant de s'assurer de la sécurité de l'opération". "La séquestration du gaz CO2 dans l'industrie est un choix important pour augmenter la productivité et le bénéfice et d'aider les pays à réduire les émissions de CO2", a affirmé l'OAPEC. L'étude a fait ressortir que les pays arabes, particulièrement les membres de l'OAPEC ont une opportunité pour le développement des projets pour la séquestration du gaz CO2, au vu des constitu-

tions géologiques adéquates dont ils recèlent, outre les capitaux nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Il s'agit d'une technique prometteuse qui sera adoptée dans plusieurs secteurs économiques, le gaz et le pétrole notamment, en vue de contribuer aux efforts des pays visant la réduction des taux d'émission et de renforcer leur capacités de production et leur marge de bénéfice en industrie. L'OAPEC a recommandé dans son document de hisser le niveau de coopération et de coordination entre les gouvernements et le secteur d'investissement privé pour garantir le financement nécessaire aux projets de capture du gaz CO2 et prendre part aux décisions finales concernant l'investissement

R.E

BELGIQUE

Télétravail obligatoire et port du masque étendu

La Belgique va généraliser le port du masque et rendre le télétravail obligatoire pour les emplois qui le permettent, en vue d'enrayer le fort rebond de l'épidémie dans le pays, a annoncé mercredi le Premier ministre Alexander De Croo.

A partir de lundi, les employés qui le peuvent devront télétravailler au moins quatre jours par semaine, une obligation ramenée à trois jours à partir du 13 décembre.

"Cela s'applique aux emplois où le télétravail est possible, au secteur privé comme à l'administration publique. C'est un effort qu'on doit faire ensemble", a souligné devant la presse le dirigeant libéral flamand. Il s'exprimait à l'issue d'une réunion avec les chefs des exécutifs des entités fédérées (régions, communautés), qui se sont également entendus sur une généralisation du port du masque à tous les lieux publics. Le masque est désormais rendu obligatoire dès l'âge de 10 ans, contre 12 ans précédemment, et devra être impérativement porté dans les transports en commun, les bars et restaurants, les théâtres et cinémas, et dans le cadre d'événements publics, y compris en extérieur.

Jusqu'à présent, le contrôle du passe sanitaire dans les lieux culturels permettait d'élever son masque à l'intérieur.

Dans le même temps, l'usage du passe sanitaire a été étendu à tous les événements publics, y compris les marchés de Noël, à partir de 50 personnes en intérieur (contre 500 actuellement) et 100 en extérieur, aux lieux culturels et aux restaurants-bars y compris lors d'événements privés.

Enfin, la campagne de vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans sera lancée "dans les meilleurs délais" et "sur base volontaire", après le feu vert des régulateurs sanitaire et bioéthique belges et approbation par l'Agence européenne du médicament (EMA), qui examine des résultats d'essais cliniques du vaccin Pfizer-BioNTech sur des enfants.

"Je comprends très bien la frustration (...) Il est important de rester vigilant, prudent, tous ensemble, pour nous protéger et protéger les personnes qui nous entourent, pour que la situation reste supportable pour notre personnel soignant", a fait valoir Alexander De Croo.

"Ces décisions ne sont pas faciles à prendre, mais ce que nous avons décidé est un minimum. On vit actuellement une explosion des contaminations", a rétorqué le ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke. Le gouvernement a également annoncé la préparation d'un plan de vaccination permettant à la population de recevoir une troisième dose.

Avec près de 10.300 nouvelles infections par jour en moyenne sur la semaine écoulée, la Belgique retrouve un rythme de propagation du virus qui n'avait plus été atteint depuis un an.

Le pays connaît des niveaux d'hospitalisation de patients Covid qu'elle n'avait plus enregistrés depuis mai (plus de 2.000 patients, dont plus de 25% en soins intensifs). La Belgique a également enregistré mardi 41 décès.

MÉDICAMENT CONTRE LE COVID-19
Astrazeneca annonce des essais réussis

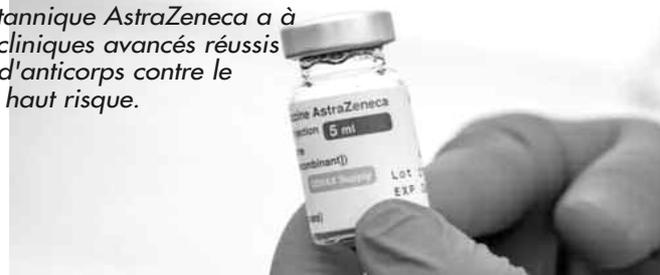
Le géant pharmaceutique britannique AstraZeneca a à son tour annoncé des essais cliniques avancés réussis pour un médicament à base d'anticorps contre le covid-19 chez des patients à haut risque.

Le laboratoire anglo-suédois emboîte ainsi le pas aux américains Merck et Pfizer, qui avaient proclamé respectivement en octobre et début novembre qu'ils étaient parvenus à développer des médicaments permettant d'éviter les formes graves de la maladie et à prendre dès les premiers symptômes.

Le suivi à six mois d'un premier essai consistant à injecter une dose de 300 mg du médicament AZD7442 "a montré une réduction de 83% du risque" de développer une forme symptomatique du covid, a indiqué Astra Zeneca dans un communiqué jeudi.

"Aucune forme grave de la maladie ni aucun décès" lié au Covid n'ont été comptabilisés au cours de l'essai, a précisé le laboratoire. Au début de l'étude, plus de 75% des participants présentaient des comorbidités les exposant à un risque élevé de forme sévère de la maladie en cas d'infection.

Un deuxième essai a quant à lui "montré une réduction de 88% du risque de covid-19 grave ou de décès lorsqu'il est traité dans les trois jours suivant l'apparition des symptômes".



Lors de cet essai, des patients atteints d'un covid-19 "léger à modéré" depuis trois jours ou moins avaient reçu l'injection d'une dose de 600 mg du médicament et la grande majorité des participants avait un risque élevé de développer une forme grave de la maladie.

Selon Hugh Montgomery, professeur de médecine de soins intensifs à University College London et l'un des principaux responsables de l'essai, cette combinaison de deux anticorps à longue durée d'action est une source d'espoir pour les patients vulnérables.

Elle peut fournir "la protection durable dont ils ont besoin de toute urgence pour enfin reprendre leur vie quotidienne", a-t-il indiqué, soulignant que les six mois de protection constatés lors du premier essai ont été obtenus "malgré une hausse du va-

riant Delta". AstraZeneca précise que les résultats complets de ces deux essais seront soumis pour publication à une revue médicale évaluée par des pairs.

Le laboratoire a déjà déposé une demande d'autorisation pour l'utilisation du médicament dans le traitement du Covid-19 auprès de l'autorité américaine du médicament (FDA).

Le groupe suédo-britannique avait annoncé en mars un accord avec les Etats-Unis pour fournir au pays cette année jusqu'à 700.000 doses de ce traitement par anticorps pour un montant total d'accords noués avec les Etats-Unis portant sur 726 millions de dollars.

Ce sont des antiviraux, qui agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie.

SUISSE

La 5^{ème} vague est là mais pas de nouvelles restrictions

Le ministre suisse de la santé a écarté pour l'heure de nouvelles restrictions pour faire face à la 5^{ème} vague de la pandémie, alors que les infections quotidiennes ont quadruplé en un mois, à leur plus haut niveau de 2021.

"Nous sommes clairement face à la cinquième vague", a reconnu le conseiller fédéral en charge de la santé, Alain Berset lors d'un point de presse jeudi. L'avenir de la pandémie "dépendra du comportement de tous", a-t-il mis en garde, espérant néanmoins "contrôler

l'évolution avec les mesures actuelles".

M. Berset, qui depuis deux ans en est venu à incarner la lutte contre le Covid dans le pays alpin, s'exprimait alors que le pays doit se prononcer dans les urnes le 28 novembre sur la loi Covid, qui donne plus de latitude aux autorités pour combattre la pandémie.

Si elle devrait être adoptée assez largement selon les sondages, des milliers de personnes défilent toutes les semaines pour dénoncer la vaccination et le pass sanitaire obligatoire, même s'il a permis

de rouvrir une bonne partie de la société et de l'économie.

La situation est très variée d'un canton à l'autre et en fonction des tranches d'âge mais de manière générale, "le nombre d'adultes qui n'ont pas d'immunité est trop élevé" face à la contagiosité du variant Delta. Si une semaine de la vaccination a dopé un peu les chiffres de vaccination en baisse depuis des semaines, le taux de vaccination reste très insuffisant aux yeux des autorités.

Au 18 novembre, seulement 65% de la population était totalement vaccinée alors que 2%

avaient reçu la première des deux doses requises. Et le bond spectaculaire des cas fait craindre que les hôpitaux ne soient débordés une fois que l'hiver aura vraiment commencé.

La semaine dernière les hospitalisations ont grimpé de 25%, alors que le nombre de morts a bondi de 80% avec 53 décès. Les unités de soins intensifs affichent un taux de remplissage de 77% dont 17% de patients Covid.

La Suisse -qui compte environ 8,6 millions d'habitants- a enregistré 10.926 morts du covid depuis le début de la pandémie.

SUÈDE | Vers l'instauration d'un pass vaccinal

La Suède va instaurer à partir du 1^{er} décembre et pour la première fois un pass vaccinal pour les événements intérieurs de plus de 100 personnes, face au bond des contaminations au Covid-19 en Europe, a annoncé le gouvernement mercredi.

Le pays nordique, qui avait décidé à compter du 1^{er} novembre de ne plus tester les personnes totalement vaccinées contre le Covid-19, même en cas de symptômes, a également décidé de revenir sur cette décision critiquée.

Même si la Suède enregistre actuellement

peu de cas contrairement à de nombreux pays européens, le pays "n'est pas isolé du reste du monde", a souligné le ministre de la Santé Lena Hallengren lors d'une conférence de presse.

La présentation d'un certificat de vaccination, qui avait été recommandée un peu plus tôt par l'autorité de santé publique, exclut les plus jeunes - le gouvernement doit encore choisir entre un seuil de 16 ou 18 ans. Les événements appliquant la mesure seront exempts d'autres restrictions. Son application n'est pas obligatoire, a expliqué le gouvernement. Mais l'organisateur d'un

événement de plus de 100 personnes qui ne l'appliquerait pas serait alors frappé par d'autres mesures plus strictes.

Restaurants et bars sont pour l'heure exemptés. La Suède s'est distinguée dans la crise du coronavirus par l'absence de confinement et une stratégie reposant sur des recommandations plutôt que des mesures coercitives, avec un recours très restreint aux masques de protection dans l'espace public.

Une loi permettait la mise en place d'un pass vaccinal mais celui-ci n'avait pas été mis en place hors des déplacements inter-

nationaux. La Suède avait levé la quasi-totalité de ses restrictions anti-Covid fin septembre du fait de l'avancée de son programme de vaccination et de la bonne situation épidémiologique.

Le pays enregistre actuellement un taux d'incidence de 85,8 cas pour 100.000 habitants au cours des 14 derniers jours, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - soit l'un des taux les plus bas d'Europe et loin derrière ses voisins norvégiens ou danois, qui enregistrent aujourd'hui une flambée des cas après avoir levé la plupart de leurs mesures sanitaires.

SIDI BEL-ABBÈS

172.000 ha réservés à la céréaliculture

Une superficie de plus de 172.000 hectares est réservée, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la céréaliculture au titre de la saison agricole 2021-2022, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA), Belguendouz Moussouni.



En marge du lancement officiel de la campagne labours-semailles à l'exploitation agricole basée sur le chemin de Telagh, le DSA de Sidi Bel-Abbès a indiqué qu'une superficie de 4.600 hectares (ha) a été en outre dédiée à la culture de légumes secs et plus de 10.000 ha à la culture fourragère. S'agissant de la culture du soja, un programme a été élaboré pour atteindre une

superficie de 500 ha dans la wilaya, a-t-il fait savoir, soulignant que 162 agriculteurs ont adhéré à ce programme et que la superficie emblavée a atteint à ce jour 90 ha. En plus, 58.000 quintaux (qx) de semences de blé dur et tendre et orge sont réservés au niveau des quatre Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) implantées dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, selon le DSA qui a fait part de la fourniture de plus de

32.000 qx de semences aux agriculteurs pour activer la campagne labours-semailles.

Le directeur local des services agricoles a appelé les agriculteurs à se rapprocher du guichet unique à travers les CCLS pour bénéficier des facilités accordées tel le crédit Rfig, signalant le dépôt cette année de 204 dossiers dont 157 avalsés alors que 47 autres sont en cours d'étude.

SOUK AHRAS ET GUELMA

Commémoration de la 67^{ème} anniversaire de la mort de Badji Mokhtar

Les wilayas de Souk Ahras et Guelma ont commémoré jeudi le 67^{ème} anniversaire de la mort du héros Badji Mokhtar (1919/1954) qui n'a vécu que les 19 premiers jours de la Révolution du 1er novembre 1954.

Les walis de Souk Ahras et de Guelma, respectivement Lou-nès Bouzegza et Labiba Ouinez Mebarki, accompagnés des autorités locales, de moudjahidine, d'enfants de chouhada et de citoyens, ont déposé, au carré des martyrs du cimetière de la commune de Mjèz S'fa (Guelma), une gerbe de fleurs sur la tombe de Badji Mokhtar, membre du groupe historique des 22, avant de procéder au lever du drapeau national, d'entonner l'hymne national et de réciter la Fatiha du Livre saint à la mémoire des chouhada. Le secrétaire de la wilaya de

Guelma de l'Organisation nationale des moudjahidine, Messaoud Berkik, a évoqué, à l'occasion, l'itinéraire militant du chahid, ses vertus et son courage, relevant que bien que n'ayant vécu que 19 jours après le déclenchement de la Révolution, Badji Mokhtar avait marqué de son empreinte la glorieuse épopée du peuple al-

gérien. Tombé au champ d'honneur le 19 novembre 1954, à l'âge de 35 ans, Badji Mokhtar qui est né le 19 avril 1919 à Annaba, parvint par son courage à déstabiliser l'armée française et à inscrire son nom en Lettres d'Or sur le registre des héros du pays après avoir sacrifié sa vie pour la cause nationale, ont souligné

les historiens.

Parmi les fondateurs, en mars 1954, du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), et l'un des membres du groupe historique des 22, Badji Mokhtar montra un grand courage dans la bataille de Re-kakma aux côtés d'autres héros, dont la première chahida de la Révolution, Chaieb Dzair.

ORAN

Reprise du programme habituel de distribution d'eau potable



La Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a repris le programme habituel de distribution de l'eau potable après le parachèvement des travaux de maintenance dans plusieurs infrastructures relevant du secteur de l'eau, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise publique.

Plusieurs perturbations ont été enregistrées dans les parties Est et Ouest de la wilaya depuis le début du mois de novembre en cours, pour cause de travaux de maintenance, liés parfois à des pannes subites, a indiqué la même source, signalant que la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa a connu des travaux de maintenance, suivis d'un arrêt technique lié à l'état de la mer agitée.

La station de traitement de la Tafna (Beni Saf) et la station de déminéralisation de Boutlélis (Oran) ont connu des pannes soudaines, tandis que la station Kahrama (Arzew) et Chatt El Hillal (Aïn Témouchent) ont enregistré une baisse de production en eau potable en raison des travaux de maintenance.

Le directeur adjoint de la SEOR, Houari Khodja a fait savoir que la société a déployé tous ses efforts pour amortir les perturbations en s'attribuant un quota supplémentaire du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), estimé à 500.000 mètres cubes durant trois jours, de même qu'elle a mobilisé deux petites stations de dessalement de l'eau de mer (3.000 m³/jour chacune), en plus de l'exploitation des eaux souterraines dans les parties Est et Ouest d'Oran.

L'alimentation en eau potable sera à raison de 88 pour cent un jour sur deux et de 12 pc (1 jour sur 2 et plus) à partir de demain vendredi, a-t-on conclu.

TISSEMSILT

Création d'un atelier de la mémoire nationale

Un atelier de la mémoire nationale a vu le jour jeudi à l'initiative de la direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Tissemsilt.

Cet espace, créé en collaboration avec le musée de wilaya du moudjahid, proposera des activités liées à l'histoire de la glorieuse guerre de libération et contribuera à la commémoration des fêtes nationales et dates mar-

quantes de l'histoire du pays, ainsi qu'à la tenue de conférences, colloques historiques animés par des moudjahidine et des universitaires spécialisés en la matière, a-t-on souligné.

L'atelier programmera, tout au long de l'année, des expositions mettant en exergue des sacrifices héroïques des chouhada de la Révolution du 1er novembre 1954.

L'espace proposera également la projection de documentaires produits par le musée sur des témoignages de moudjahidine de la région de l'Ouarsenis.

Les animateurs de l'atelier cibleront les élèves des établissements scolaires, les stagiaires des structures de formation et des étudiants, aux côtés des adhérents des établissements culturels et de jeunesse de la wilaya.

FOOT/FRANCE
 (14^E JOURNÉE)

Le PSG en rodage avant Manchester City

Le Paris SG va tenter de préparer au mieux son choc de Ligue des champions à Manchester City, dans trois jours, avec la réception de Nantes aujourd'hui (17h00) lors de la 14^e journée du Championnat de France, quelques jours après la trêve internationale.

La journée s'achèvera demain soir par un match entre deux géants du football français: l'Olympique de Marseille et l'Olympique lyonnais.

Solide leader de Ligue 1, Paris va retrouver face à Nantes (10^e) un Kylian Mbappé en pleine forme, auteur de cinq buts en deux matches avec l'équipe de France, fraîchement qualifiée pour la Coupe du monde 2022.

Lionel Messi a lui aussi décroché son billet pour le Qatar avec l'Argentine et pourrait jouer contre les Nantais après avoir manqué les matches contre Leipzig et Bordeaux. Touché aux adducteurs en sélection brésilienne, Neymar risque en revanche de manquer à l'appel. Qualifiés en Ligue Europa, mais gîlés à Rennes (4-1), les Lyonnais (7^e) doivent gagner chez eux pour rester au contact du podium et dissiper une fièvre trop souvent affichée. Une victoire et l'équipe de Slimani reviendrait à un point des Marseillais, actuels quadruples.

Avec cinq nuls sur ses sept derniers matches toutes compétitions confondues, l'OM a aussi besoin d'un succès pour repartir de l'avant.

La quatorzième journée sera également marquée par l'opposition entre Monaco, en tête de son groupe en Ligue Europa, et Lille, champion de France en titre.

R.S

FOOT/ IRLANDE

L'international Quincy Promes poursuivi pour "tentative de meurtre"

L'attaquant international néerlandais du Spartak Moscou Quincy Promes est poursuivi aux Pays-Bas pour "tentative de meurtre" sur un cousin l'année dernière, et rapporté jeudi des médias néerlandais.

"Le ministère public d'Amsterdam a décidé de poursuivre un homme de 29 ans originaire d'Amsterdam (...) pour tentative de meurtre et voies de fait graves", a annoncé le parquet d'Amsterdam dans un communiqué, sans donner de nom.

La date de l'audience n'a pas encore été définie. Selon le parquet, "la victime, un cousin du suspect, a été grièvement blessée au genou" lors d'une bagarre entre les deux hommes fin juillet 2020 au cours d'une réunion de famille dans la ville d'Abcoude, voisine d'Amsterdam. Selon les médias néerlandais le suspect est Quincy Promes, qui avait été arrêté en décembre 2020 pour agression à l'arme blanche. Dans son communiqué, le parquet indique que le suspect avait été relâché deux jours après son arrestation, après avoir été interrogé sur ordre du procureur.

A l'époque de son arrestation, l'avocate du joueur avait réfuté ces accusations. "Promes ne formellement l'accusation. Il n'était pas sur les lieux au moment du coup de couteau", avait déclaré Me Manon Aalmoes à l'Agence néerlandaise ANP, avant de préciser que le joueur "coopérait" totalement à l'enquête". L'international néerlandais, né à Amsterdam, jouait à l'Ajax à l'époque des faits. Il est retourné en début d'année au Spartak Moscou, où il avait déjà joué quatre saisons de 2014 à 2018.

Il faisait partie de l'équipe néerlandaise lors de l'Euro en juin dernier, mais n'a plus porté le maillot de la sélection depuis.

R.S

FOOT/ SERIE A ITALIENNE (SSC NAPLES)

Ounas de nouveau blessé

Le milieu offensif international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Adam Ounas, souffre d'une elongation du muscle droit fémoral gauche, a annoncé son club jeudi, sans préciser la durée de son indisponibilité.

Suite à la blessure contractée en équipe nationale, Ounas a subi des tests cliniques et instrumentaux qui ont montré une elongation du muscle droit fémoral gauche", a écrit le Napoli dans un communiqué publié sur son compte officiel Twitter.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour le natif de Chambray-lès-Tours (France), lui qui avait déjà souffert d'une blessure il y a de cela un mois et demi, et, qui l'avait éloigné des terrains pendant quatre semaines.

Il avait par la suite réussi son retour en inscrivant un joli but face au Legia Varsovie (victoire 4-1) le 4 novembre, en Ligue Europa, quelques minutes après avoir fait son apparition durant les dix dernières minutes.

Ounas bénéficiera aussi, trois jours plus tard, de quelques minutes face à l'Hellas Vérone (1-1) en Serie A, avant de rejoindre la sélection nationale avec laquelle il a pu prendre part à une bonne partie de la deuxième mi-temps face au Djibouti (4-0), vendredi dernier au Caire.

Il ne figurait pas sur la feuille de match des Champions d'Afrique, mardi au stade Mustapha-Tcha-



ker de Blida face au Burkina Faso (2-2), en clôture du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Il s'agit du quatrième international algérien indisponible en ce moment pour blessure, après les deux sociétaires de l'OGC Nice

(France) Youcef Atal et Hicham Boudaoui, ainsi que Mohamed Farès (Genoa/Italie).

R.S

FOOT/ ANGLETERRE (12^E JOURNÉE)

Arsenal à l'épreuve d'Anfield, première pour Gerrard

Equipe la plus en forme de Premier League, Arsenal va vivre un test important pour ses ambitions en allant défier Liverpool aujourd'hui, lors de la 12^e journée.

Les Gunners sont actuellement cinquièmes avec 20 points, soit deux de moins que les Reds, mais depuis leur défaite contre Manchester City lors de la 3^e journée (5-0), ils ont le meilleur bilan du championnat avec 20 points pris sur 24 possibles. West Ham (3^e avec 23 pts), qui reste justement sur une victoire contre Liverpool avant la trêve (3-2), se déplacera à Wolverhampton, alors que City, qui devance les Hammers à la différence de but, recevra Everton, dimanche.

Le leader Chelsea (26 pts) ira à Leicester en ouverture de la journée, aujourd'hui.

Deux autres matches mériteront un coup d'oeil attentif samedi à commencer par le déplacement de Manchester

United à Watford, alors que Steven Gerrard fera ses grands débuts sur un banc de Premier League avec Aston Villa qui recevra Brighton.

Aston Villa, pas qu'un "marche-pied" vers Liverpool

Alors qu'il va faire ses débuts sur un banc de Premier League avec Aston Villa, contre Brighton, aujourd'hui, Steven Gerrard a assuré que ce poste n'était pas qu'un "marche - pied" vers celui d'entraîneur à Liverpool que beaucoup lui promettent un jour. "C'est très injuste de décrire (ce poste) comme un marche - pied, vous ne m'entendez jamais en parler comme ça", a protesté l'ancien milieu et capitaine des Reds lors de la conférence de presse d'avant-match. Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'histoire de la Premier League et auteur de 186 buts en 710 matches sous le maillot des Reds, avec qui il a joué 18 ans en pro, Gerrard est souvent vu comme le successeur

présomptif de Jürgen Klopp, sous contrat jusqu'en 2024, quand il quittera les bords de la Mersey. "Liverpool a un entraîneur de classe mondiale avec Jürgen Klopp. S'il décidait de signer un contrat à vie, là, tout de suite, je serais très heureux pour lui et pour eux", a-t-il assuré.

"Je suis complètement investi et je vais tout donner à ce poste pour avoir du succès (...)" Je suis impliqué à 100%, tout comme l'est mon staff", a-t-il insisté, tout en reconnaissant qu'il n'y avait "rien de mal dans le fait d'avoir des rêves et des ambitions".

L'opportunité de revenir en Premier League et de me rapprocher de ma famille sont deux des raisons pour lesquelles ce poste était bon pour moi", a-t-il expliqué. En attendant le 11 décembre et le déplacement de son équipe à Anfield Road, Gerrard devra essayer de rapidement redresser le club de Birmingham tombé au 16^e rang après cinq défaites consécutives.

FOOT/ESPAGNE
 (14^E JOURNÉE)

Un derby catalan pour les débuts de Xavi au Barça

Pour son arrivée sur le banc du Barça, Xavi va pouvoir reprendre ses repères lors d'un derby qu'il connaît bien, au Camp Nou, contre l'Espanyol ce soir.

Une victoire ne serait pas de trop pour offrir un peu de temps au technicien de 41 ans avant un match crucial de Ligue des champions contre Benfica mardi. Il devrait pouvoir compter sur sa recrue de 38 ans, le latéral Dani Alves, également de retour au club cinq ans après son passage en Catalogne (2008-2016).

Les choix de l'ancien entraîneur d'Al-Sadd seront scrutés, lui qui a évolué avec plusieurs éléments cadres de son effectif durant sa carrière de joueur (Piqué, Busquets, Jordi Alba...)

En haut du classement, la Real Sociedad, leader, tentera de conserver la tête contre Valence demain soir, tandis que ses deux dauphins du Real Madrid et du FC Séville affrontent respectivement Grenade (demain) et Alavés (aujourd'hui) des adversaires mal classés.

R.S

FOOT/ CAN-2021 (ALGÉRIE)

Vers un stage pré-compétitif à Doha

L'équipe nationale de football, devrait effectuer un stage pré-compétitif à Doha (Qatar), en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (reportée à 2022, ndlr) du 9 janvier au 6 février, a-t-on appris hier auprès d'une source autorisée.



Sur changement de dernière minute, les "Verts" vont effectuer leur deuxième étape préparatoire dans la capitale qatarienne, avec au menu un ou deux matchs amicaux, contre des sélections africaines, qui restent à désigner, précise la même source. La première étape sera entamée durant la troisième semaine du mois de décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, et qui concerne dans un premier temps, les joueurs qui évoluent dans les championnats européens, dont la trêve hivernale est prévue à partir du 20 décembre. L'effectif des champions d'Afrique, appelé à prendre part à la CAN-2021, sera au grand

complet à partir du 27 décembre prochain. Des joueurs à l'image de Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Youcef Atal (OGC Nice), ou encore Haris Belkebla (Stade brestois), devraient constituer le premier contingent à rejoindre Sidi Moussa. En revanche, les deux joueurs évoluant en Premier league anglaise : Riyad Mahrez (Manchester City) et Saïd Benrahma (West Ham), devront se libérer de leurs clubs respectifs, puisque le championnat se poursuivra jusqu'au 1er janvier 2022, avec au menu le "Boxing Day". Le choix de se préparer à Doha avait été déjà adopté avant la dernière CAN-2019 en

Egypte, remportée par l'Algérie. Les "Verts" avaient disputés deux tests amicaux avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). L'Algérie, tenante du trophée, évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire. Les "Verts" entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, en affrontant la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

R.S

CYCLISME / FESTIVAL ARABE SUR ROUTE (5E JOURNÉE)

Cinq nouvelles médailles dont trois en or pour l'Algérie

Les cyclistes algériens se sont distingués jeudi lors de la 5e journée du Festival arabe 2021 de la discipline, qui se déroule actuellement au Caire (Egypte), en raflant cinq nouvelles médailles dont trois en or et une argent. La cycliste algérienne Nesrine Houli a remporté le vermeil, en dominant la course individuelle (juniors/dames), couvrant les 45 km en 1:22:19, devant sa compatriote Azzouz Chahra (1:22:51) et l'Égyptienne Habiba Mohamed Esayed (1:23:35). Il s'agit de la

deuxième médaille d'or pour Houli, après celle décrochée mardi au contre-la-montre individuel. Dans la course individuelle (garçons), sur une distance de 76 km, Akram Belabssi s'est contenté de la médaille de bronze, avec un chrono de 1:55:09, derrière l'Émirati Mohamed El-Metioui (1:53:53) et le Marocain Senbouli Mohamed Nadjib (1:54:36). Dans les épreuves par équipes, l'Algérie a remporté les deux courses. Chez les garçons, l'équipe nationale a bouclé la distance (76 km)

en 5:45:30, devant l'Arabie saoudite (5:53:44) et les Émirats arabes unis (5:56:10). Chez les filles, l'Algérie a terminé les 45 km avec un chrono de 4:16:27, devant l'Égypte (4:26:11) et les Émirats arabes unis (4:51:10). Au classement général des médailles, arrêté au terme de la journée de jeudi, l'Algérie est en tête avec un total de 16 médailles : 9 or, 3 argent, et 4 bronze, devant les Émirats arabes unis (6 or, 7 argent, 2 bronze), et le Maroc (3 or, 4 argent, 5 bronze). Par ailleurs, le président de la Fédération algé-

rienne de cyclisme (FAC) Kheïreddine Barbari, prendra part dimanche au Caire, aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'Union arabe de cyclisme (UAC). La compétition, abritée par la capitale égyptienne, s'y poursuivra jusqu'au 25 novembre courant, et comportera plusieurs autres épreuves à son menu. Elle servira également de préparation aux cyclistes algériens en vue d'autres échéances internationales à venir, dont les JM de 2022 à Or

R.S

TENNIS (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14)

Badache et Boudjamaoui passent au dernier carré

Les Algériennes Maria Badache et Wissal Boudjamaoui ont composé, jeudi soir, leur ticket pour les demi-finales (tableau double) du Championnat d'Afrique des U14 "garçons et filles" qui se déroule en Tunisie, après leur succès devant le tandem tunisien, Lamis Houes et Sarra Jemal sur le score 6-0, 6-4. En demi-finale programmée hier, les Algériennes défieront les Tunisiennes Lina Soussi et Mariem Makhlof. Dans le tableau simple, Badache, tête

de série N3, s'est qualifiée pour les quarts, après sa victoire devant la Marocaine Selma Bellaouchi 6-1, 6-2. Au prochain tour, elle défiera la Malgache Mitia Andraina Voavy. Par contre, ses compatriotes Imene Gheltas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées au premier tour après leurs défaites respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N2 (6-0, 6-0) et l'Égyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3).

Pour sa part, Chakib Laiham, a perdu au second tour devant le Tunisien Zakaria Hamrouni, tête de série N2 (6-2, 6-2). Au premier tour, l'Algérien avait dominé Teo Moalosi (Botswana) sur le score 6-4, 6-2. La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) avait fixé comme objectif "de monter sur le podium", lors de ce rendez-vous continental.

R.S

Brèves

FOOT/ MONDIAL 2022 (ZONE AFRIQUE)

La date du tirage au sort des barrages arrêtée le 25 novembre (CAF)

La date du tirage au sort des barrages (Zone Afrique), qualificatifs pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, sera arrêtée à l'issue de la réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), jeudi 25 novembre au Caire, a annoncé l'instance continentale, hier dans un communiqué publié sur son site officiel. La réunion du Comité exécutif se tiendra, à la veille de l'assemblée générale extraordinaire de la CAF, programmée également au Caire, vendredi 26 novembre 2021, précise la même source. La CAF avait retenu dans un premier temps la date du 18 décembre, en marge de la finale de la Coupe arabe de la Fifa à Doha, pour effectuer le tirage au sort des barrages. La CAF a tenu à préciser que les dix équipes qualifiées pour les barrages, "seront réparties selon le classement de la Fédération internationale (Fifa)", dont le prochain sera publié le 25 novembre. " La CAF félicite toutes les nations qui ont atteint ce stade de la compétition, franchissant un pas de plus vers l'obtention de leur billet pour le Qatar", conclut l'instance africaine. Dix nations ont validé leur billet pour les barrages du Mondial, dont la double confrontation se jouera en mars 2022 : Algérie, Sénégal, Tunisie, Nigeria, Maroc, Egypte, RD Congo, Ghana, Cameroun, et le Mali.

R.S

FOOTBALL (ASSEMBLÉES)

La FAF fixe les dates des AG des Ligues nationales

La Fédération algérienne de football (FAF), a arrêté les nouvelles dates des assemblées générales des différentes Ligues nationales de football : Ligue de football professionnel (LFP), Ligue nationale de football Amateur (LNFA), et Ligue inter-région de football (LIRF), qui seront entamées, par l'AG extraordinaire de la FAF, prévue dimanche à l'Hôtel Aurassi d'Alger (10h00), a indiqué, l'Instance fédérale hier sur son site officiel. L'AG Extraordinaire de la FAF portera un seul point à son ordre du jour : " Le changement du système de compétition", précise la même source. Voici les nouvelles dates des AG : FAF : AG Extraordinaire, le 21 novembre (10h00) Ligue inter-région de football (LIRF) : l'AG Extraordinaire, 29 novembre 2021 (14h00) L'AG Ordinaire, le 30 novembre 2021 (10h00) L'AG Elective, le 20 décembre 2021 (10h00) Ligue nationale de football Amateur (LNFA) : L'AG Extraordinaire, le 30 novembre 2021 (14h00) L'AG Ordinaire, le 1er décembre 2021 (10h00) L'AG Elective, le 21 décembre 2021 (10h00) Ligue de football professionnel (LFP) : L'AG Extraordinaire, le 1er décembre 2021 (14h00) L'AG Ordinaire, le 2 décembre 2021 (10h00) L'AG Elective, le 22 décembre 2021 (10h00).

R.S

SUR LA BASE DE LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

Les Palestiniens déterminés à établir l'Etat

L'ambassadeur de la Palestine en Algérie, Fayez Mohamed Mahmoud Abu Aita, a affirmé jeudi à Alger, que le peuple palestinien était déterminé à poursuivre le processus de parachèvement du projet de libération et d'édification de l'Etat palestinien avec le retour sur les terres d'où il a été expulsé, conformément aux principes de la Déclaration d'indépendance.

Personne ne peut empêcher le peuple palestinien à mener à bien le projet de libération et d'édification de l'Etat (palestinien) et le retour vers les terres d'où il a été expulsé", a déclaré M. Abu Aita lors de son discours tenu au siège de l'ambassade de la Palestine, à l'occasion de la célébration du 33e anniversaire de la proclamation, en 1988 à Alger, de l'Etat de Palestine.

"Personne ne peut nous faire obstacle. Peu importe l'ampleur du complot et la complexité des défis, depuis le début de sa révolution, le peuple palestinien a été confronté à de nombreux défis et il est capable de poursuivre son chemin et surmonter toutes les difficultés", a-t-il ajouté, notant que "le plus grand complot contre la cause palestinienne et la nation arabe est ce qu'on a appelé depuis quelques mois, +l'accord du siècle+", avancé par l'ancien président américain Donald Trump.

Soulignant, par ailleurs, que le peuple palestinien est toujours au stade de la libération nationale, M. Abu Aita a déploré le fait que malgré la reconnaissance de l'Etat de Palestine, son pays reste toujours sous occupation.

"Bien que grâce à la diplomatie palestinienne, nous avons pu obtenir la reconnaissance, en novembre 2012, de l'Etat de Palestine par l'Assemblée générale des Nations unies à une majorité écrasante, nous demeurons toujours un pays sous occupation", a-t-il rappelé.

Dans ce contexte, l'ambassadeur a assuré que le mouvement de libération ne s'arrêtera pas avant la fin de l'occupation en Palestine et "l'édification d'un Etat avec tout ce qu'il comprend comme souveraineté nationale sur les terres palestiniennes après sa



purification de l'occupation sioniste". Evoquant le prochain sommet arabe devant se tenir au mois de mars 2022, le nouvel ambassadeur palestinien a relevé dans une déclaration à l'APS que cet événement revêt "une grande importance étant donné qu'il va se tenir en Algérie dont on connaît la fermeté de position et son soutien en faveur du peuple palestinien".

Lors de ce sommet, "la question palestinienne sera le sujet central", s'est-il réjoui en énonçant ses propos par "les déclarations du

Président algérien, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné que la cause palestinienne sera la priorité du sommet et la principale préoccupation des dirigeants algériens".

L'ambassadeur palestinien s'est, en outre, engagé au nom du peuple palestinien, toutes mouvances confondues, à préserver "l'unité de notre peuple, nos réalisations et notre patrimoine historique jusqu'à ce que le rêve de battre l'occupation (sioniste) et d'édifier un Etat palestinien indépendant soit réalisé"

R.I

Brèves

TUNISIE

RSF réitère son appel à la libération de Soulaïmane Raïssouni

"Reporters sans frontières" (RSF) a réitéré son appel à la libération du journaliste marocain Soulaïmane Raïssouni, incarcéré à la prison "Okacha" à Casablanca, et condamné à cinq ans de prison. L'organisation a indiqué à travers un tweet de son bureau de l'Afrique du Nord sis à Tunis, qu'elle suivait "le procès en appel du journaliste Soulaïmane Raïssouni, reporté à chaque fois". L'organisation a affirmé que rien ne justifiait le maintien en prison de Raïssouni qui a entamé une grève de la faim pendant 122 jours, exigeant qu'il soit libéré et qu'il jouisse de son droit à la liberté.

Jeudi, la Cour d'appel de Casablanca a décidé de reporter au 29 novembre le procès du journaliste Soulaïmane Raïssouni. Raïssouni, connu pour ses opinions critiques sur la politique du régime marocain, a été arrêté par des policiers civils, alors qu'il laissait sa voiture à Casablanca.

Deux autres journalistes sont également dans le collimateur du régime marocain. Il s'agit d'Omar Radi condamné à six ans de prison ferme pour viol et "espionnage" et le fondateur du quotidien Akhbar al Yaoum Taoufik Bouachrine, condamné à 15 ans de prison pour des violences sexuelles qu'il a toujours niées.

Les organisations marocaines de défense des droits humains, dont le Comité de solidarité avec Raïssouni et autres, continuent d'appeler à sa libération, considérant que son procès a des dimensions politiques et découle de ses "opinions et écrits critiques à l'égard de certaines parties influentes au Pouvoir".

R.I

CONTRE LES POSITIONS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINE À HAOUZA ET TECHLA

L'Armée sahraouie intensifie ses offensives

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont intensifié, jeudi, leurs offensives contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaine, a annoncé le ministère sahraoui de la Défense.

Les unités de l'Armée sahraouie ont mené jeudi des attaques violentes ciblant les forces d'occupation marocaine dans les régions de Kelb Dird dans le secteur de Haouza et Kelb Edhalim dans le secteur de Techla, a précisé le ministère dans son communiqué N 371 rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les combattants de l'APLS ont bombardé les positions des soldats de l'occupation marocaine dans les régions de Mahbès, Chadhimia et Rous Essebti, a précisé le ministère. Les offensives de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces de l'occupation marocaine qui essuient d'importantes pertes humaines et matérielles tout le long du mur de la honte, selon la même source.

R.I

CRISE UKRAINIENNE

Vladimir Poutine accuse les Occidentaux d'envenimer la situation

Dans un contexte de regain de tensions diplomatiques autour du dossier ukrainien, le président russe a accusé les Occidentaux de jeter de l'huile sur le feu, en référence notamment à des manœuvres militaires en mer Noire.

«Nos partenaires occidentaux aggravent la situation en livrant des armes modernes à Kiev et en menant des exercices militaires provocants en mer Noire [et] dans d'autres régions proches de notre frontière», a pointé le président russe Vladimir Poutine, lors d'une réunion au ministère russe des Affaires étrangères le 18 novembre, en référence au règlement du conflit en Ukraine et à de récents exercices militaires de l'OTAN en mer Noire. «En ce qui concerne la mer Noire, cela dépasse vraiment certaines limites. Des bombardiers stratégiques volent à 20 kilomètres de nos frontières et transportent, comme on le sait, des armes

très dangereuses», a-t-il ajouté. L'Ukraine refuse ostensiblement de respecter ses engagements concernant l'ensemble de mesures de Minsk Vladimir Poutine a également accusé les partenaires de la Russie au sein du format Normandie – Kiev, Paris, Berlin – de ne pas prendre suffisamment en considération leurs engagements en matière de règlement du conflit en Ukraine : «L'Ukraine refuse ostensiblement de respecter ses engagements concernant l'ensemble de mesures de Minsk, tout comme les accords conclus dans le cadre du format Normandie. En paroles, nos partenaires du format Normandie – l'Allemagne et la France – ne contestent pas l'importance des accords de Minsk [...] Mais en actes, malheureusement, ils encouragent la politique de l'actuel gouvernement ukrainien axée sur leur démantèlement, ce qui mène malheureusement les négociations et le règlement [de ces ten-

sions] dans l'impasse». Pour autant, le chef d'Etat russe a martelé que les efforts de médiation au sein du groupe de contact trilatéral sur l'Ukraine (OSCE, Moscou et Kiev) et du format Normandie devaient se poursuivre, car il n'existe pas selon lui «d'autres mécanismes internationaux pour faciliter le règlement [de la situation en Ukraine]».

L'OCCIDENT SE DIT INQUIET DE MANŒUVRES MILITAIRES RUSSES

En tout état de cause, la réactivation des négociations de paix au format Normandie peine à se concrétiser.

Dernière avancée majeure en date dans ce dossier : l'échange de prisonniers liés au conflit organisé le 16 avril 2020, en droit ligne avec les décisions prises lors du sommet de Paris en décembre 2019. Récemment, la France et la Russie se sont ren-

voyé la responsabilité de la non-tenue d'une réunion au format Normandie, qui était prévue pour le 11 novembre à Paris. Le ministère russe des Affaires étrangères a pris la décision exceptionnelle de rendre publiques des correspondances diplomatiques avec Paris et Berlin pour appuyer sa version. La diplomatie française a dénoncé une démarche «contraire aux règles et usages diplomatiques».

En outre, l'OTAN, Washington, Paris, et Berlin se sont émus ces derniers jours d'un renforcement des troupes russes en Russie, près des frontières orientales de l'Ukraine. Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a notamment répondu en ces termes : «Nous nous occupons de nos propres affaires et prenons des mesures pour assurer notre sécurité si nécessaire, s'il y a des actions provocatrices de nos rivaux près de nos frontières.»

R.I

TÉLÉ

CANAL+ The Corrupted



21h08

En 2002, à Londres, Sean et Liam McDonagh découvrent leur père mort.

M NCIS : Los Angeles

21h05



Les agents du NCIS recherchent un tableau moderne, Le Cube, d'une valeur de 40 millions de dollars.

tmc Columbo

21h05



Dans un restaurant italien, le ton monte entre Vittorio, maître des lieux, et son invité, Paul Gerard, un célèbre chroniqueur gastronomique.

C STAR Ghost Adventures

21h00



Zak et son équipe se rendent en Californie pour enquêter sur le château Preston. Cette impressionnante bâtisse accueillait des délinquants..

VISION



TF1 NRJ Music Awards



21h05

Pour cette 23e édition, la cérémonie revient au Palais des Festivals à Cannes.

Meurtres dans les trois vallées

21h05



Alors qu'elle marque des parois rocheuses pour préparer l'installation d'une centrale électrique solaire, une jeune femme est assassinée.

6ter Le grand bal du réveillon

21h05



A Chicago, Amy vient de vivre une rupture amoureuse. Pour se changer les idées, elle part précipitamment à Vienne.

Adele déteste la célébrité



Après, 19, 21 et 25, la Londonienne Adele a sorti hier son très attendu album "30". La chanteuse britannique a déjà dévoilé un titre, «Easy On Me», devenu la chanson la plus écoutée de tous les temps en 24 heures. Son clip, réalisé par Xavier Dolan, a été visionné plus de 162 millions de fois en un mois. Après des années d'absence, l'artiste de 33 ans fait son retour sous le feu des projecteurs et s'est confiée à ce sujet. «J'aime être chanteuse. Mais le côté célébrité, je déteste ça. L'effet secondaire de la célébrité, oui, ça ne me plaît pas. C'est le chant que j'adore», a-t-elle expliqué.

«La célébrité, je pense juste que c'est bizarre. Ce n'est pas normal. Mais je sais aussi que ça va avec mon activité de chanteuse. Donc, j'essaie d'obtenir un équilibre, je pense que plus je fais et plus je vieillis, plus j'arrive à avoir un meilleur équilibre. Mais vous savez, je préférerais être célèbre pour ma musique et ne pas être célèbre pour quoi que ce soit qui a à voir avec ma vie», a-t-elle dit.

Un album thérapie. La Londonienne exilée à Los Angeles s'est récemment longuement livrée dans le magazine Vogue pour dire à quel point ce disque fut cathartique. À 30 ans, ma vie s'est effondrée sans prévenir, a ainsi confié Adele. J'ai l'impression que cet album est de l'autodestruction, puis de l'auto-réflexion et de l'auto-rédemption. C'est pour répondre aux nombreuses questions de son fils Angelo, bientôt neuf ans, sur son récent divorce, et la blessure résultante, qu'est notamment né ce disque thérapie.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger
Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LA 2^{ÈME} ÉDITION DU PRIX MUSTAPHA-KATEB D'ÉTUDES SUR LE THÉÂTRE

Le Théâtre national dévoile les noms des lauréats

Le prix "Mustapha-Kateb des études sur le théâtre algérien" vise à soutenir la recherche et donner la chance aux scientifiques d'observer les transformations de la dramaturgie algérienne au niveau des textes, de rassembler et de vérifier l'œuvre et la pratique du théâtre algérien.



Le Théâtre national algérien (TNA) a annoncé les noms des lauréats du prix "Mustapha-Kateb des études sur le théâtre algérien". Le jury a décidé de ne pas annoncer le 1er prix et d'accorder le 2e prix au poète et académicien Dhifallah pour sa recherche intitulée "Le théâtre algérien contemporain et les enjeux de la réception: GPS modèle", et au directeur du théâtre régional Sirat Boumediene

de la ville de Saida, Akidi M'hamed. Bachir Dhiffallah est enseignant de la critique moderne à l'université Yahia Fares à Médéa et a obtenu plusieurs prix nationaux, maghrébins et arabe. Il a à son actif dix ouvrages dans la littérature, la critique et la pensée. Bachir Dhifallah partage le 2e prix avec Akidi M'hamed, diplômé de l'Institut supérieur des arts dramatique de Bordj El Kif-

fan. Le Jury dont la présidence est assurée par le romancier et l'académicien, Said Boutadjine, a décidé d'accorder au chercheur Mohamed Amine Kouras, le prix du Jury. Mohamed Amine Kouras prépare actuellement son doctorat à l'université Ahmed Ben Bella à Oran et a obtenu plusieurs prix pour ses recherches dans le théâtre et les arts vivants. Le Jury de ce concours est com-

posé d'académiciens et de spécialistes en dramaturgie à l'initiative de Hamid Allaoui, Leila Benaïcha et Lakhdar Mansouri. Les prix sont dotés de 500 000 DA, 300 000 DA et 200 000 DA. Mohamed Lamine Bahri a décroché le prix de cette première édition pour sa recherche sur la sémiologie du discours théâtral lors d'une cérémonie organisée en décembre 2018.

R.C

Tissemsilt: ouverture des journées locales de la photographie

Les journées locales de la photographie qui se tiennent à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale ont été ouvertes jeudi à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt. Organisée trois jours durant par la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" les journées locales de la photographie a vu la participation de 20 photographes amateurs et professionnels qui exposent des photos sur des thèmes liés aux sites touristiques, traditions et coutumes de la région ainsi que les villes et sites naturels que recèle la wilaya. Les stands des photographes participants ont drainé un grand nombre de visiteurs, attirés par des photos mettant en valeur les zones touristiques de Tissemsilt, telles que les photos des paysages naturels du parc national de

cèdre de Theniet El Had et de la forêt "Ain Antar" de Boukaid. Les stands de Mohamed Berriane et Ouardi Rabah ont eu l'admiration du public fasciné par des photos reproduisant des coutumes et traditions du monde rural dans la wilaya, de même que des portraits d'hommes et de femmes de la région de l'Ouarsenis activant dans les domaines artisanal et agricole. Pour sa part, le photographe amateur Mohamed Berriane a exposé au titre de cette manifestation 30 photographies en noir et blanc de sites antiques de la ville de Tissemsilt dont la vieille mosquée et le camp de torture "Ain Sfa" du colonisateur français. Pas loin de cet événement, la direction des moudjahidines et des ayants droit de la wilaya de Tissemsilt a vu jeudi la création d'un atelier de la mémoire nationale. Cet espace, créé en collaboration avec le musée de wilaya du moudjahid, proposera des activités

liées à l'histoire de la glorieuse guerre de libération et contribuera à la commémoration des fêtes nationales et dates marquantes de l'histoire du pays, ainsi qu'à la tenue de conférences, colloques historiques animés par des moudjahidines et des universitaires spécialisés dans la matière. L'atelier programmera, tout au long de l'année, des expositions mettant en exergue des sacrifices héroïques des chouchada de la Révolution du 1er novembre 1954. L'espace proposera également la projection de documentaires produits par le musée sur des témoignages de moudjahidines de la région de l'Ouarsenis. Les animateurs de l'atelier cibleront les élèves des établissements scolaires, les stagiaires des structures de formation et des étudiants, aux côtés des adhérents des établissements culturels et de jeunesse de la wilaya.

R.C

Festival du film et littérature à Mumbai: Hamid Benamra présidera le jury

Le scénariste et réalisateur algérien Hamid Benamra a été sélectionné pour présider le jury de la première édition du Festival International du film et littérature "Yatha Khata", prévu à Mumbai (Inde) du 25 au 28 novembre. Avec ses films "Bouts de vies, bouts de rêves" (2012), "Réveries d'un acteur solitaire" dédié au comédien Mohamed Addar et "Hizem", une immersion dans l'univers de la danseuse et chorégraphe algérienne Assia Guemra, réalisés en 2016, ainsi que "Timelife" (2019) qui traite de la manière de maintenir l'espoir en vie, Hamid Benamra, également fondateur de "Nunfilm.com", a pris part à de nombreuses manifestations cinématographiques internationales. Né en 1964 à Alger, Hamid Benamra réalise son tout premier film à l'âge de 17 ans, "Pour une vie meilleure", qui sera suivie d'une production prolifique de courts métrages: "Un film raté" (1983), "Gros plan" (1984), "Une manière de vivre" (1985) ou encore "Histoire off", en 1989. Sa consécration à sa passion du 7e Art, il sera scénariste, réalisateur et monteur en 1981 et critique de cinéma en 2014, après avoir étudié la philosophie durant trois ans, décroché une bourse d'étude pour suivre une formation de deux ans à l'Ecole supérieure d'études cinématographiques de Paris (ESEC), et perfectionné ses connaissances durant cinq ans, aux cours "histoires et films" de Marc Ferro à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris.

Le Festival International du film et littérature "Yatha Khata" vise à réunir le cinéma et la littérature sous le toit d'une même manifestation culturelle et réduire les distances entre deux belles formes d'art pour redéployer la "représentation sur le grand écran du monde fascinant des histoires, et créer un "environnement propice aux échanges entre cinéastes et auteurs du monde entier".

R.C

Journée internationale de l'art islamique : hommage au doyen des calligraphes Mohamed Cherifi

Le Palais de la Culture Moufidi Zakaria, à Alger, a vu jeudi le lancement du programme de la célébration de la journée internationale de l'art islamique, proclamée par l'UNESCO, lors de sa 40e session en 2019. Après avoir inauguré cette exposition organisée par la Bibliothèque nationale et le Club algérien de la calligraphie arabe d'enluminure, Le ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaâlal a supervisé, jeudi au A cette occasion, le ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaâlal a distingué Dr. Mohamed Ben Said Cherifi, une sommité de la calligraphie arabe. Natif de la wilaya de Ghardaïa (Grara) en 1935, le doyen des calligraphes est connu en particulier pour son écriture du saint Coran et de la conception de la monnaie algérienne. Il a enseigné à l'école supérieure des beaux arts depuis 1964. Une conférence sur l'art islamique a été animée également, à l'occasion, par Dr. Khadija Nechar, directrice de l'Institut archéologique (Alger II) et Dr. Hanafi Aïcha. Ces activités qui s'inscrivent dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'art islamique vise à faire connaître l'art islamique, sous toutes ses formes, qui a contribué à la sauvegarde de la civilisation humaine, l'ancre de la valeur de tolérance entre les peuples, tout en favorisant le rapprochement interculturel pour enrichir la diversité culturelle, la liberté d'expression et le dialogue.

R.C

"Diwaniya Art Gallery" représente quatre artistes algériens et étrangers à la maison de vente "Al Bahie"

La galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" participe à la grande vente aux enchères d'art moderne et contemporain, organisée par la maison de vente "Al Bahie" le 4 décembre prochain à Doha au Qatar. Pour cet événement organisé en célébration de "80 ans d'art en provenance du monde arabe", "Diwaniya Art Gallery" propose les œuvres de quatre plasticiens qu'elle a récemment exposé à Alger, l'artiste peintre et sculpteur algérien Ali Boukhalifa, le Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme "Zepha", le plasticien soudanais

Rashid Diab et l'artiste égyptien Mohamed Ibrahim El Masry. Organisant sa première exposition individuelle de peinture avec "Diwaniya Art Gallery", Ali Boukhalifa, sculpteur, artiste peintre et enseignant à l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger, avait également été représenté par la galerie à la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis). Les artistes Rashid Diab et Mohamed Ibrahim El Masry qui avaient pris part à l'exposition inaugurale de la galerie intitulée "Massarat" (parcours) en septembre 2020, ont été accompagnés par cet établissement

à la version virtuelle de la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis) et à la foire d'art du Caire (Egypte), "Egypte Int'l Art Fair" en février dernier. Autre artiste retenu, le Français Vincent Abadi Hafiz de son pseudonyme "Zepha", artiste de graffiti de grande renommée, influencé par l'art de la calligraphie orientale et occidentale avait aussi participé avec "Diwaniya Art Gallery" à une exposition virtuelle, intitulée "Al Basma", en partenariat avec la célèbre plateforme New Yorkaise Artsy. Fondée en septembre 2020 par le plasticien algérien Hamza Bououna, "Diwa-

niya Art Gallery" ambitionne de représenter l'art algérien et des artistes étrangers dans différents événements d'envergure et d'offrir à ces derniers une vitrine professionnelle sur la scène artistique internationale. Avec cette participation à une vente d'envergure, une des premières pour une galerie d'art algérienne, "Diwaniya Art Gallery" compte, selon Hamza Bououna, mettre à profit cette occasion pour promouvoir les œuvres et les artistes algériens, définir la cotation des œuvres et suivre la dynamique du marché international de l'art.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 385

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Papillons. 2 Il en tient une couche, lui 3 Ils allongent la couche, eux 4 Ancien moyen de communication montagnard.- Ne se met pas en tête à l'envers. 5 Flûte japonaise.- Canal salé. 6 Quelques litres.- Officier davidien. 7 Auteur de quelques belles lignes...- Produits, amérindiens. 8 Plus blanc que noir.- Mois fabuleux ou pas fameux.- Nom d'un ascensionniste... 9 Métal de transition.- Oreillard - Chasse sur ses ancres. 10 Oh ça barde avec elles

Verticalement

1 Allier l'utile et l'agréable. 2 N'a pas les idées claires 3 Ne fait pas de vague... 4 Blanc en Afrique.- Deux cent trente-neuf.- Dans la gamme. 5 Belzebuth...- Espèce de poire arabe, qui ne se mange pas... 6 Facile pour un Danois, bien que...- Souci. 7 Brouillon village. 8 Il en faut une pour casser la croûte - Baste. 9 Vient après [la] noyée... 10 A son chef ou patronne, mais pas dans le même sens.- Pilleuses de troncs.

Mots croisés grille N° 285

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Des miettes qui ne valaient pas une noisette 2 Fait se dorer la pilule 3 En Emilie-Romagne.- Dans la gamme. 4 Pierres ponce... 5 Voilà, dans un sens, un mouvement pédagogique... dans l'autre.- Mélisme qui rend l'antienne 6 Liberté africaine.- Gaz rare... pas rare 7 Chaînes ou tendrons. 8 Désignait l'emplacement du cachet.- Son sang aurait donné sa couleur à un fruit.- Système physique. 9 A subi une opération chimique. 10 Québécoise qui pourrait en faire tout un fromage

Verticalement

1 Coups fourrés. 2 Grave noir... 3 Mouton noir...- Initiales d'une écrivaine noire. 4 Un ego philosophique. 5 Mère de la douleur, c'est triste, à l'envers aussi - L'ange de la chanson du caillou... 6 Praline ou patate.- N'est pas la reine de la contrebande, et pour cause... 7 Effacé du passé...- Métal de transition. 8 Qu'il est chou cet Hitler - Personnel.- Il a connu la traversée du désert, comme Baudelaire, et ça rime en plus 9 Jeu médiéval, mais récent 10 Faire pif en recul - Colmarien 'normal'.

Ibn Al Qayyim a dit

"La corruption de la plupart des enfants vient de leurs pères et leur abandon et le délaissement de leur apprentissage des obligations de leur religion et ses sunnan."

Ça s'est passé un...20 Novembre

1947: Mariage de la princesse Élisabeth et le prince Philip



Elisabeth d'Angleterre, future reine du Royaume-Uni, épouse le prince Philippe de Grèce et de Danemark, son cousin germain, dont elle est tombée amoureuse lorsqu'elle avait 13 ans. Elle deviendra reine le 6 février 1952.

1998: La fusée russe Proton pose le premier élément de l'ISS



La fusée russe Proton pose le premier élément de l'ISS, la station spatiale internationale.

2016: Accident de train en Inde fait au moins 151 morts



Dans le nord de l'Inde, sur la ligne qui relie Indore à Patna, un train transportant 500 passagers déraile au niveau de Pukhrayan suite à une rupture des rails. L'accident fera au moins 151 victimes et près de 200 personnes seront blessées.

Mots Fléchés N° 385

ALGUES ROUGES PRINCIPAUTE	VÊTEMENT D'HIVER VISIBLE	PARADE DE VOLLEYEUR ACCOUPLÉMENT	FRISSONNE LIEN	SINCÈRE	MISAI CONTRE LE BANQUIER SÉRIEUX	FIXER AUX TIMONS FOUILLES
CAPITULE S'EXPLIQUA (SE)				DÉCORAT DUPAS		
			POGNE D'ENFANT VIVE ADMIRATION			UN BULBE INSTRUMENTS DE MESURE
RUISSELA	TENAILLE					
		HORS DE APPELA LE HARPAILL		COURS DE LONDRES		
ZÉRO EN CALCUL	NÉCROPOLE ORIENTALE RAIDIE		ARGENT			SERVICE DE TAUPES POMPE DE PLAGE
	LETTRE DU PAIR SUR LA PLANCHE			PLANTE DU POTAGER CÔTE UNIQUE		DES COUPS DU SORT
MADAME BOVARY GRADE FAMILIER			DÉGOUTTA RÉCIENT À YAOURT		TEINTA MODIFICATION DE L'ATOME	
			RETRAITE			HOMMES DU LATUM
AFFLUX	ON-DIT DÉTENTEUR ILLÉGITIME			ENVOYÉS SPÉCIAUX	PHANÈRE FRICTIONS	
		STYLE DE MUSIQUE MONOLITHÉ				FLEUVE D'ARTOIS
UNE VILLE NORMANDE COMME UN MEURTRE			PARTIE DE LA FLÛTE PLUTÔT GONFLE		PAROLES	
	SUITE DE TUILES ARBRE DU LIBAN					REPLIÉ SUR LUI-MÊME DÉLAISSE
BAPTISÉS	NE PAS CONTINUER FRAPPA AU PIF				AMOUR DE CHOPIN TEL UN VELOURS	
				TECHNETIUM CONTENANT LA SOUDE		ÉREINTE FIN DE L'ESPOIR
PAYS DE LIMOUX ROULE DES SALLÉS			DÉFINIT UNE BASE DE CALCUL GLORIFIÉ			À COUPER EN DEUX
		NATUREL À PEINE			INTÉRIEUR DE CIGARE	
PLUS DANS LE COUP	AFFOLÉE TELLURE EN CHIMIE					POISSON VOISIN DE LA DORADE 11 EN 13
		UN HÉROS TROYEN			PARTAGE LA TERRE	
ES BRILLANT				TERME AFFECTUEUX		

Mots mêlés

S E L A T E P B E N J O I N E
I P D H E R B E V L A T N A S
I L A N Y F E E U Q S U M H U
V L O R A G R U M E M L E U F
E A U R F V G A A N I U T I F
T T N O E U A N G D N C T L I
I G N I H N M L I R A C E E D
V S N A L C O S O R A Y V N L
E E A B N L T C D F A N I I A
R N M S L I E A L G L M C S R
E T B O L A M O P N O U O E O
G E R L C O L O G N E M I R L
U U E U M R U E D O I G M D F
O R I E N T A L A M B I C E E
F R A I S N E C N E C O R C E

- ABSOLUE
- AGRUME
- ALAMBIC
- AMBRE
- BENJOIN
- BERGAMOTE
- CARDAMOME
- CEDRE
- CIVETTE
- COLOGNE
- CORNUE
- DIFFUSE
- DISTILLER
- DOMINANTE
- ECORCE
- ENCENS
- FLORAL
- FLUIDE
- FOUGERE
- FRAGRANCE
- FRAIS
- GOMME
- HERBE
- HUILE
- JASMIN
- LAVANDE
- MIMOSA
- MUSQUE
- NEROLI
- ODEUR
- OLFACTIF
- ORIENTAL
- PARFUM
- PATCHOULI
- PETALES
- RESINE
- ROMARIN
- SANTAL
- SENTEUR
- VANILLE
- VERVEINE
- VETIVER

Décès du moudjahid Saïd Benlamri à l'âge de 87 ans

Le moudjahid et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Saïd Benlamri est décédé à l'âge de 87 ans, a-t-on appris, jeudi, du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit. Né le 13 septembre 1938 à Constantine, le défunt a grandi dans une famille conservatrice imprégnée de patriotisme. Durant la glorieuse guerre de libération nationale, il a répondu à l'appel de la patrie en rejoignant l'ALN au niveau des frontières ouest de la wilaya V historique en 1958, où il a participé à des batailles et des opérations militaires contre les centres stratégiques de l'ennemi. Il fut distingué dans la formation des groupes des moudjahidines spécialisés notamment contre les lignes Challe et Maurice. Au lendemain de l'indépendance, le défunt moudjahid a rejoint les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) où il a occupé plusieurs postes et a obtenu durant sa carrière professionnelle des médailles honorifiques en reconnaissance à ses sacrifices au service du pays. Le dernier poste qu'il a occupé était celui au grade de général avant de prendre sa retraite en 2006.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:48	12:33	15:20	17:40	19:06

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	19
Tiaret	☀️	18	Béjaïa	☀️	18
Constantine	☀️	21	Oran	☀️	23

TAMANRASSET

Plus de 150 agressions sur des ouvrages électriques et gaziers

Pas moins de 155 cas d'agression sur des ouvrages électriques et gaziers ont été enregistrés dans la wilaya de Tamanrasset depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Il s'agit de 142 agressions sur des ouvrages gaziers et 13 autres sur des ouvrages électriques, dues notamment aux travaux d'excavation ou

de constructions à proximité de réseaux et d'installations énergétiques, a indiqué la chargée de communication, Cherifa Mehafidh. L'entreprise a élaboré un plan d'action visant à améliorer le service public, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la réalisation de nouveaux investissements, la maintenance périodique des installations énergétiques et l'intervention en cas d'urgence, a-t-elle ajouté. Elle s'attèle, par ailleurs, à renforcer ses actions de sensibilisation, en collaboration avec les acteurs concernés, notamment les comités de quartier et les médias, sur l'importance du signalement des travaux à proximité des installations énergétiques, pour permettre à l'entreprise de prendre les mesures nécessaires, a fait savoir Mme. Mehafidh.

BLIDA

Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes dans un accident de la route causé par les intempéries enregistrées ces dernières heures à Blida et survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le Chemin de wilaya reliant Ben Hamdane (Blida) à Koléa (Tipaza), a-t-on appris, auprès des services locaux de la protection civile. Selon le chargé de communication, Adel Zerrouk Zeghaimi, les unités de la protection

civile "sont intervenues, dans la nuit de mercredi à jeudi, pour un accident de la route survenu sur le CW 110, reliant Ben Hamdane, dans la commune de Ben Kheilil, à Koléa (Tipaza), suite au dérapage d'un véhicule utilitaire, qui a percuté un arbre, en causant la mort, sur place, de deux personnes". Les agents de l'unité de l'Oued El Alleug sont intervenus pour repêcher les corps des deux victimes (21 et 22 ans) et leur transfert à la morgue de l'hôpital Boufarik, a-t-on précisé. Les services de la protection civile de Blida ont affirmé la fermeture temporaire de ce chemin de wilaya à la circulation automobile, suite à la crue de l'Oued, qui a inondé les abords de la route.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

163 nouveaux cas et 5 décès

L'Algérie a recensé hier pas moins de 163 nouveaux cas de contamination à la covid-19, contre 152 enregistrés dans le bilan du jeudi. Il s'agit donc d'une nouvelle hausse, certes légère, mais qui confirme que le virus est en train de gagner du terrain. Le bilan du ministère de la santé fait également état de 5 nouveaux décès, contre 4 enregistrés jeudi, mais aussi de 103 nouvelles guérisons et de 22 nouveaux patients qui ont été admis dans les services de réanimation.

L'Algérie entre peu à peu dans

une nouvelle vague de la covid-19. Selon les spécialistes, c'est déjà vu, les cas de contamination augmentent lentement, avant d'exploser dangereusement. Pour le moment, toutefois, on est toujours dans le calme qui précède la tempête.

Ces derniers chiffres communiqués par le département de Benbouzid font grimper le total des cas de contamination à la covid-19 en Algérie à plus de 208695 cas. Depuis mars 2020, le pays a déploré pas moins de 6014 décès dus à des complications liées au virus.

ALGER

"Argu" Omar Belkacemi projeté en avant-première

Le long métrage "Argu" du réalisateur Omar Belkacemi a été projeté jeudi soir en avant-première à Alger en présence de la ministre de la Culture et des Arts Wafa Chaâlal. L'histoire de ce long métrage de 97 minutes, qui se passe dans un village en haute montagne de Kabylie retrace la vie de "Koukou", un jeune homme de 20 ans, rejeté par son entourage en raison de son look et de son comportement différents, jugés "bizarres" par le comité des sages du village. Rehaussé par les magnifiques et splendides paysages de la Kabylie et des scènes reflétant le riche patrimoine culturel et traditionnel de la région, le film d'expression kabyle dénonce en revanche l'hyppocrisie d'une société patriarcale

rigide et les maux des femmes qui souffrent en silence. La ministre de la Culture a salué le "professionnalisme" du réalisateur, réaffirmant la détermination de son secteur à soutenir le secteur cinématographique. Elle a appelé tous les établissements relevant de son secteur à accompagner les jeunes créateurs, saluant "les efforts consentis pour promouvoir la culture nationale dans ses dimensions arabe et amazigh". Coproduit par le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et l'entreprise privée "Agence visuelle", ce long métrage a décroché récemment le prix de "l'Université africaine de critique cinématographique" de la 32ème session des Journées Cinématographiques de Carthage.

EN RAISON D'UNE COLOSCOPIE

Joe Biden va transférer ses pouvoirs à Kamala Harris

La Maison Blanche a annoncé hier que Joe Biden allait transférer temporairement ses pouvoirs à sa vice-présidente en raison d'une coloscopie qu'il doit subir la veille de ses 79 ans, et pour laquelle il doit être mis sous anesthésie. Le président américain Joe Biden va subir ce 19 novembre une coloscopie «de routine» au centre médical Walter Reed, près de Washington. Il s'agit d'un examen sous anesthésie générale. Il va donc transférer temporairement ses pouvoirs à sa vice-présidente, Kamala Harris, a annoncé la Maison Blanche.

«Comme cela a été le cas lorsque le président George W. Bush a subi la même intervention en 2002 et 2007, et conformément à la procédure prévue par la Constitution, le président Biden transfèrera ses pouvoirs à la vice-présidente pour une courte période, pendant qu'il est sous anesthésie», a déclaré l'exécutif. Les détails du bilan de santé du président, qui fête ses 79 ans ce 20 novembre, seront publiés dans l'après-midi, a précisé l'exécutif américain. Joe Biden, qui ne fume pas et ne boit pas, est entièrement vacciné contre le Covid-19, et a reçu sa troisième dose fin septembre.

TIZI-OUZOU

Loucif Hamani enterré dans son village natal



L'ancienne gloire de la boxe algérienne, Loucif Hamani, décédé mardi dernier à Paris (France) à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, a été enterré hier dans son village natal, Igouaf, dans la commune d'Aït Yahia au Sud-est de Tizi-Ouzou. Une foule impressionnante venue des 4 coins du pays, difficilement contenue par les arrières du village perché sur le massif du Djurdjura, a tenu à rendre hommage à celui qui a été, 2 décennies durant, un porte-drapeau de l'Algérie à tra-

vers les rings du monde. Présent à l'enterrement, le ministre de la jeunesse et des sports, Abderezzak Sebqaq, a présenté les condoléances du chef de l'Etat à la famille du défunt. Des personnalités du monde sportif, dont beaucoup d'anciens joueurs et dirigeants de la JS Kabylie, et politique, des élus locaux, nationaux et anciens ministres, ont, également, tenu à lui rendre un dernier hommage en faisant le déplacement à Igouaf. Sa famille, sa femme et ses enfants, ont, pour leur part, tenu à remercier toute "l'Algérie, peuple et Etat, pour leur disponibilité, le soutien et l'hommage qui lui sont exprimés". Né en 1950, le jeune Hamani a immigré tout en France avec sa famille qui a suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne, et après une prime scolarité, commença sa carrière de boxeur. Dès ses débuts, il s'est avéré très redoutable sur le ring et commença à enregistrer des succès. En 1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters

ABU contre l'ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Bereck Rifoey. Trois années plus tard, en 1980, il perdit son combat contre l'américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde en perdant par un KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, changements des arbitres et du lieu de la rencontre à la dernière minute. Plus tard, il déclara, à propos de ce combat, qu'il avait reçu des menaces et que les changements opérés étaient voulus pour le déstabiliser, car, "on ne voulait pas qu'un algérien gagne ce titre". En 1985, Hamani mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 03 perdus et un palmarès de 07 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux Jeux africains et aux Jeux méditerranéens et 2 fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que diplomate à Paris, Tunis et N'Djamena, entres autres.

MÉDIA

Décès de l'ancien DG de TDA Abdelmalek Houyou

L'ancien directeur général de l'Établissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Abdelmalek Houyou, est décédé hier à Alger à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches Abdelmalek Houyou, né en 1942 à Laghouat, a occupé plusieurs postes au sein d'institutions et d'entreprises publiques. Ingénieur de formation, il a, d'abord, travaillé au sein de la direction technique de la télévision nationale, puis a été nommé directeur général de la TDA juste après la création de cette instance, issue de la restructuration de l'ex-RTA (Radio-télévision algérienne), en 1986. Le défunt a occupé, par la suite, le poste de directeur central chargé de l'audiovisuel au ministère de la Communication, puis a été nommé pour la seconde fois DG de TDA en 1998. En 2016, Houyou, père de cinq enfants, est désigné comme membre de l'Autorité de régulation de l'Audiovisuel (ARAV) puis nommé secrétaire général de cette instance avant de prendre sa retraite en 2017.

TIZI-OUZOU

Saisie de près de deux kilos de kif traité

Une quantité de 1,731 kg de kif traité qui était en possession d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogues, a été saisie à Tizi-Ouzou, par les forces de police, a indiqué, vendredi dans un communiqué, la sûreté de wilaya. Ce kif traité a été saisi lors d'une opération de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes menée, cette semaine, par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de la brigade de répression du banditisme, relevant de la sûreté de wilaya, a-t-on précisé de même source. Outre cette drogue, les forces de police ont également saisi, lors de la même opération, un total de

946 comprimés psychotropes, des armes blanches de catégorie 6, une somme de 125.000 DA, revenu de la vente de ces drogues, ainsi que des téléphones portables, a-t-on ajouté. Les personnes impliquées dans cette affaire, au nombre de six et âgées de 30 à 42 ans, ont été interpellées par la police et présentées au parquet de Tizi-Ouzou, hier jeudi, selon le même communiqué. Ils ont été placés en détention préventive pour les chefs d'accusation de "détention de drogues et psychotropes à des fins de commercialisation", et "détention d'armes blanches de catégorie 6, sans motif légal", a signalé la sûreté de wilaya.